

# LA NUIT DU DROIT POUR VOIR LE DROIT SOUS UN NOUVEAU JOUR

OCTOBRE  
2  
2025

LA  
NUIT  
DU  
DROIT

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mineurs et violences conjugales

Selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes, en France ce sont environ 400 000 enfants qui vivent dans un foyer où des violences conjugales se produisent. La présence des enfants n'empêche pas le passage à l'acte de l'auteur. Par conséquent, ils ou elles peuvent être des victimes directes ou indirectes de ces violences. Le mineur peut être présent sans être témoin des faits. Il peut aussi assister à la commission du féminicide ou de l'homicide de l'un de ses parents par son (ex) partenaire. Enfin, il peut être celui qui donne l'alerte ou prévient les secours. Quelle que soit la situation, il est de fait une « co-victime » des violences conjugales notamment par le traumatisme de l'exposition.

Ces situations de violences intrafamiliales vécues par l'enfant ont des conséquences graves sur sa santé physique et psychique, sa scolarité ou encore ses interactions avec les autres. Le protocole féminicide signé le 25 avril 2025 par l'autorité judiciaire, les forces de sécurité intérieure, les intervenants médicaux et les services de l'aide sociale à l'enfance permet une prise en charge d'urgence en milieu hospitalier de l'enfant, l'objectif étant de lui apporter une assistance adaptée, « un espace de protection au regard des répercussions de l'acte homicide au sein de la cellule familiale élargie ainsi qu'un temps d'évaluation et de prise en charge de l'ensemble des conséquences médicales et sociales de l'acte sur sa personne et ses conditions de vie ».

L'édition 2025 de la Nuit du Droit qui se tiendra le jeudi 2 octobre au tribunal judiciaire de Niort est l'occasion de mettre l'accent sur l'importance de la parole de l'enfant et la protection de ses intérêts par l'autorité judiciaire dans ce contexte particulier de violences intrafamiliales. Pour se faire, la soirée thématique s'articulera autour de trois temps forts :

- La projection du film « **Mineurs en peine, des procureurs en première ligne** » réalisé par Emmanuel Guionet, Grand prix du 32<sup>e</sup> festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société (FIGRA), le 4 avril dernier ;
- Une exposition sur le thème « **L'enfant victime de violences conjugales** », initiée par l'association Petits Fantômes ;
- Une conférence-débat sur le thème « **La parole de l'enfant dans la procédure judiciaire** ».

La manifestation ouverte au public de 17 h à 21 h sera ponctuée par l'intervention de plusieurs magistrats, de représentants des forces de police et de gendarmerie, de spécialistes du Centre hospitalier de Niort et d'une lecture de textes.

#### Contact :

René-Claude MINIDOQUE, chargé de mission justice de proximité et politiques partenariales  
(05 16 64 08 55 – [rene-claude.minidoque@justice.fr](mailto:rene-claude.minidoque@justice.fr))